

Université d'Amiens

Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)

SÉLECTIVITÉ

Formation non sélective

CRITÈRES GÉNÉRAUX D'APPRÉCIATION DES DOSSIERS

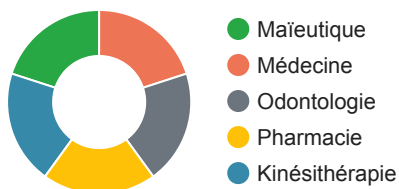
Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.

L'évaluation du dossier s'appuiera notamment sur :

- * les éléments d'appréciation figurant dans la fiche avenir
- * les notes de première et terminale dans les disciplines suivantes : Toutes les disciplines scientifiques
- * les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français
- * le projet de formation
- * les résultats des formations post-bac pour les réorientés
- * les résultats du baccalauréat pour les réorientés

Université d'Amiens (80)

Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option SCIENCES



Ce site utilise des cookies. En poursuivant votre navigation sur ce site, vous en acceptez l'utilisation. En savoir plus

(<http://www.parcoursup.fr/index.php?desc=medecine>)





JOURNEES PORTES OUVERTES ET/OU JOURNÉES D'IMMERSION

Samedi 8 février 2020 pour l'UPJV

sauf UFR de Droit et de Science Politique, UFR d'Économie et de Gestion, IPAG, IAE
le mercredi 12 Février 2020.

Information détaillée (<https://www.u-picardie.fr/vous-etes/lyceen/portes-ouvertes-de-l-upjv-583111.kjsp?RH=profil2>).

Formation

LISTE DES MENTIONS

Informatique
Physique
Mathématiques
Sciences de la vie et de la terre
Chimie
Sciences pour l'ingénieur
Sciences pour la santé

LANGUES ET OPTIONS

Langue vivante 1 : Pas de LV1
Langue vivante 2 : Pas de LV2
Niveau de français requis pour s'inscrire à la formation : B2

AMÉNAGEMENTS POUR LES PUBLICS AYANT UN PROFIL PARTICULIER

Sportif de haut niveau :

Possibilité d'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau.
Pour plus d'information cliquez ici (<https://www.u-picardie.fr/formation/candidater-s-inscrire/demande-de-regime-specifique-rse--520538.kjsp>).

Artiste confirmé :

Possibilité d'aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés.
Pour plus d'information cliquez ici (<https://www.u-picardie.fr/formation/candidater-s-inscrire/demande-de-regime-specifique-rse--520538.kjsp>).

Ce site utilise des cookies. En poursuivant votre navigation sur ce site, vous en acceptez l'utilisation. En savoir plus

(<http://www.parcoursup.fr/index.php?desc=mention#cookies>)



Autres publics ayant un profil particulier : Possibilité d'aménagement de la scolarité pour d'autres publics spécifiques.

Pour plus d'information cliquez ici (<https://www.u-picardie.fr/formation/candidater-s-inscrire/demande-de-regime-specifique-rse--520538.kjsp>).

Établissement

Université d'Amiens (Public)

Chemin du Thil 80025 Amiens 1 France

Réussite / Débouchés

POSSIBILITÉS DE POURSUITE D'ÉTUDES ET/OU DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

L'UPJV met à votre disposition des fiches conseils d'aide à l'orientation, afin de vous guider dans votre choix d'intégration future.

POUR POSTULER

Caractéristiques

ATTENDUS NATIONAUX

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

Éléments de cadrage national:

La réussite dans ce parcours nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Les candidats à l'inscription dans le parcours d'accès spécifique santé doivent :

. Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques :

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

-capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,

-capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,

-très bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en Physique,

Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Mathématiques à la fin de la classe de terminale.

Ce site utilise des cookies. En poursuivant votre navigation sur ce site, vous en acceptez l'utilisation. En savoir plus

(<http://www.parcoursup.fr/index.php?desc=mention#cookies>)



. Disposer de très bonnes compétences en communication :

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.

. Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales :

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

. Disposer de qualités d'engagement importantes compte tenu de la difficulté de la PASS et des filières de santé.

. Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.

ATTENDUS LOCAUX

CHOISIR LA PASS (<https://www.u-picardie.fr/parcoursup/pass/>)

CONTENU ET ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS POUR LA FORMATION

CHOISIR LA PASS (<https://www.u-picardie.fr/parcoursup/pass/>)

Les étudiants qui suivront la formation de PASS pourront choisir, dans la limite des places disponibles :

- * une UE d'ouverture Sciences
- * une UE d'ouverture Philosophie
- * une UE d'ouverture Psychologie
- * une UE d'ouverture Sciences sociales

En cas de réussite aux évaluations de l'année de PASS, les étudiants pourront accéder en deuxième année d'études de santé.

La probabilité de passer en deuxième année d'études de santé sera aussi importante pour les étudiants issus du PASS que pour les étudiants issus des LAS.

Ce site utilise des cookies. En poursuivant votre navigation sur ce site, vous en acceptez l'utilisation. En savoir plus

(<http://www.parcoursup.fr/index.php?desc=mention#cookies>)



Si les étudiants ne peuvent accéder en deuxième année d'études de santé, et en cas d'obtention des 60 ECTS, ils pourront accéder, selon l'UE d'ouverture choisie, en deuxième année d'une mention de l'UFR Sciences, ou de Philosophie, ou de Psychologie, ou de Sciences sociales.

Les étudiants qui suivront une mention de L.AS avec option Santé auront la possibilité d'accéder en deuxième année d'études de santé, sous réserve de satisfaire à toutes les évaluations nécessaires.

La probabilité de passer en deuxième année d'études de santé sera aussi importante pour les étudiants issus des L.AS que pour les étudiants issus du PASS.

COORDONNÉES

Formation

Des questions sur la formation ? Contactez-nous

primo@u-picardie.fr (<mailto:primo@u-picardie.fr>)

Responsable pédagogique : dfip@u-picardie.fr (<mailto:dfip@u-picardie.fr>)

Référent handicap : handicap-etudiant@u-picardie.fr (<mailto:handicap-etudiant@u-picardie.fr>)

Accueil et accompagnement des étudiants en situation de handicap : Fiche établissement (<http://www.etudiant.gouv.fr/cid136269/fiche-etablissement.html#?refine.uai=0801344B>)

Etablissement

Université d'Amiens(Public)

Chemin du Thil

80025 Amiens 1 France

Tel Accueil : 0322808139

Site internet (<https://www.u-picardie.fr/>)

ÉTUDIANTS AMBASSADEURS

Discuter avec les étudiants est également un excellent moyen de bien s'informer avant de s'inscrire dans une formation.

info-rentree@u-picardie.fr (<mailto:info-rentree@u-picardie.fr>)

Période de disponibilité de l'ambassadeur étudiant : Du 20 janvier 2020 au 7 février 2020
hors samedi et dimanche

Ce site utilise des cookies. En poursuivant votre navigation sur ce site, vous en acceptez l'utilisation. En savoir plus

(<http://www.parcoursup.fr/index.php?desc=mention#cookies>)



FRAIS

Une Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) est à régler, avant l'inscription administrative, par chaque étudiant dans la plupart des formations présentes sur Parcoursup.

Pour plus d'informations sur les formations concernées par le paiement de la CVEC et les exonérations prévues:

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/> (<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>)

Frais de scolarité par année : 170 euros. (Montant pour 2019/2020)

Frais de scolarité par année pour les étudiants boursiers : Pas de frais pour les boursiers.
(Montant pour 2019/2020)

